



Longueuil, le 3 juin 2015

Monsieur Bernard Drainville
Député de Marie-Victorin
1085, boulevard Sainte-Foy
Bureau 120
Longueuil (Québec) J4K 1W7

Bernard.Drainville.MAVI@assnat.qc.ca

Monsieur le Député,

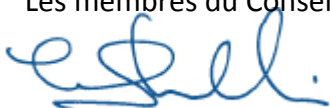
Au nom de la clientèle desservie par la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), nous, les membres du Conseil des commissaires, sollicitons votre collaboration afin de faire valoir auprès du Gouvernement du Québec l'importance de cesser les coupes en éducation, présentes et à venir, afin de soutenir davantage les élèves vers la réussite scolaire.

Pour la CSMV, il s'agit de nouvelles compressions de l'ordre de 11,9 millions de dollars (incluant la perte de la subvention de péréquation de 4 millions pour la taxe scolaire) qui s'ajoutent aux 5 millions du déficit antérieur. Ces récentes compressions, qui s'accumulent année après année, fragilisent la situation financière de notre réseau scolaire public et portent atteinte à notre mission même, soit de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.

Notre rôle comme commissaire est d'agir dans l'intérêt des élèves et de la population desservie par la Commission scolaire et de contribuer à l'avancement de la société par l'éducation. Ainsi, l'éducation devrait être perçue par le gouvernement comme un investissement pour le présent et l'avenir, plutôt que comme une dépense.

Espérant compter sur votre appui afin de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement, veuillez recevoir, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Les membres du Conseil des commissaires de la CSMV,



Carole Lavallée
Présidente



Michel Gervais
Vice-président
Conseil des commissaires



Benoît Laganière
Vice-président
Comité exécutif



Aurélie Condrain-Morel



Yanick Cyr



Diane Fournier



Paule Froment



Denise Girard



Myriam Hardy



Serge Mainville



Bruno Marcoux



David Miljour



Catherine Pelletier



Alain Riendeau



Michel Rocheleau



Valérie St-Laurent



Longueuil, le 3 juin 2015

Madame Diane Lamarre
Députée de Taillon
498, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3V9

Diane.Lamarre.TAIL@assnat.qc.ca

Madame la Députée,

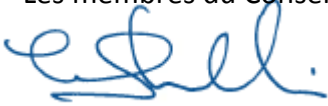
Au nom de la clientèle desservie par la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), nous, les membres du Conseil des commissaires, sollicitons votre collaboration afin de faire valoir auprès du Gouvernement du Québec l'importance de cesser les coupes en éducation, présentes et à venir, afin de soutenir davantage les élèves vers la réussite scolaire.

Pour la CSMV, il s'agit de nouvelles compressions de l'ordre de 11,9 millions de dollars (incluant la perte de la subvention de péréquation de 4 millions pour la taxe scolaire) qui s'ajoutent aux 5 millions du déficit antérieur. Ces récentes compressions, qui s'accumulent année après année, fragilisent la situation financière de notre réseau scolaire public et portent atteinte à notre mission même, soit de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.

Notre rôle comme commissaire est d'agir dans l'intérêt des élèves et de la population desservie par la Commission scolaire et de contribuer à l'avancement de la société par l'éducation. Ainsi, l'éducation devrait être perçue par le gouvernement comme un investissement pour le présent et l'avenir, plutôt que comme une dépense.

Espérant compter sur votre appui afin de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement, veuillez recevoir, Madame la Députée, nos salutations distinguées.

Les membres du Conseil des commissaires de la CSMV,



Carole Lavallée
Présidente



Michel Gervais
Vice-président
Conseil des commissaires



Benoît Laganière
Vice-président
Comité exécutif



Aurélie Condrain-Morel



Yanick Cyr



Diane Fournier



Paule Froment



Denise Girard



Myriam Hardy



Serge Mainville



Bruno Marcoux



David Miljour



Catherine Pelletier



Alain Riendeau



Michel Rocheleau



Valérie St-Laurent



Longueuil, le 3 juin 2015

Monsieur Jean-François Roberge
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'éducation
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.117
Québec (Québec) G1A 1A4

Jean-Francois.Roberge.CHMB@assnat.qc.ca

Monsieur,

Au nom de la clientèle desservie par la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), nous, les membres du Conseil des commissaires, sollicitons votre collaboration afin de faire valoir auprès du Gouvernement du Québec l'importance de cesser les coupes en éducation, présentes et à venir, afin de soutenir davantage les élèves vers la réussite scolaire.

Pour la CSMV, il s'agit de nouvelles compressions de l'ordre de 11,9 millions de dollars (incluant la perte de la subvention de péréquation de 4 millions pour la taxe scolaire) qui s'ajoutent aux 5 millions du déficit antérieur. Ces récentes compressions, qui s'accumulent année après année, fragilisent la situation financière de notre réseau scolaire public et portent atteinte à notre mission même, soit de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.

Notre rôle comme commissaire est d'agir dans l'intérêt des élèves et de la population desservie par la Commission scolaire et de contribuer à l'avancement de la société par l'éducation. Ainsi, l'éducation devrait être perçue par le gouvernement comme un investissement pour le présent et l'avenir, plutôt que comme une dépense.

Espérant compter sur votre appui afin de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement, veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Les membres du Conseil des commissaires de la CSMV,



Carole Lavallée
Présidente



Michel Gervais
Vice-président
Conseil des commissaires



Benoît Laganière
Vice-président
Comité exécutif



Aurélie Condrain-Morel



Yanick Cyr



Diane Fournier



Paule Froment



Denise Girard



Myriam Hardy



Serge Mainville



Bruno Marcoux



David Miljour



Catherine Pelletier



Alain Riendeau



Michel Rocheleau



Valérie St-Laurent



Longueuil, le 3 juin 2015

Madame Martine Ouellet
Députée de Vachon
5610, chemin de Chambly
Saint-Hubert (Québec) J3Y 7E5

Martine.Ouellet.VACHON@assnat.qc.ca

Madame la Députée,

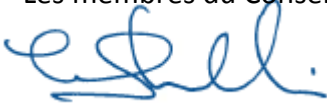
Au nom de la clientèle desservie par la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), nous, les membres du Conseil des commissaires, sollicitons votre collaboration afin de faire valoir auprès du Gouvernement du Québec l'importance de cesser les coupes en éducation, présentes et à venir, afin de soutenir davantage les élèves vers la réussite scolaire.

Pour la CSMV, il s'agit de nouvelles compressions de l'ordre de 11,9 millions de dollars (incluant la perte de la subvention de péréquation de 4 millions pour la taxe scolaire) qui s'ajoutent aux 5 millions du déficit antérieur. Ces récentes compressions, qui s'accumulent année après année, fragilisent la situation financière de notre réseau scolaire public et portent atteinte à notre mission même, soit de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.

Notre rôle comme commissaire est d'agir dans l'intérêt des élèves et de la population desservie par la Commission scolaire et de contribuer à l'avancement de la société par l'éducation. Ainsi, l'éducation devrait être perçue par le gouvernement comme un investissement pour le présent et l'avenir, plutôt que comme une dépense.

Espérant compter sur votre appui afin de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement, veuillez recevoir, Madame la Députée, nos salutations distinguées.

Les membres du Conseil des commissaires de la CSMV,



Carole Lavallée
Présidente



Michel Gervais
Vice-président
Conseil des commissaires



Benoît Laganière
Vice-président
Comité exécutif



Aurélie Condrain-Morel



Yanick Cyr



Diane Fournier



Paule Froment



Denise Girard



Myriam Hardy



Serge Mainville



Bruno Marcoux



David Miljour



Catherine Pelletier



Alain Riendeau



Michel Rocheleau



Valérie St-Laurent



Longueuil, le 3 juin 2015

Madame Nicole Léger
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'éducation
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.117
Québec (Québec) G1A 1A4

Nicole.Leger.PAT@assnat.qc.ca

Madame,

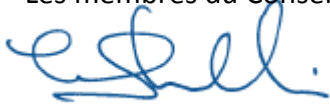
Au nom de la clientèle desservie par la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), nous, les membres du Conseil des commissaires, sollicitons votre collaboration afin de faire valoir auprès du Gouvernement du Québec l'importance de cesser les coupes en éducation, présentes et à venir, afin de soutenir davantage les élèves vers la réussite scolaire.

Pour la CSMV, il s'agit de nouvelles compressions de l'ordre de 11,9 millions de dollars (incluant la perte de la subvention de péréquation de 4 millions pour la taxe scolaire) qui s'ajoutent aux 5 millions du déficit antérieur. Ces récentes compressions, qui s'accumulent année après année, fragilisent la situation financière de notre réseau scolaire public et portent atteinte à notre mission même, soit de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.

Notre rôle comme commissaire est d'agir dans l'intérêt des élèves et de la population desservie par la Commission scolaire et de contribuer à l'avancement de la société par l'éducation. Ainsi, l'éducation devrait être perçue par le gouvernement comme un investissement pour le présent et l'avenir, plutôt que comme une dépense.

Espérant compter sur votre appui afin de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement, veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Les membres du Conseil des commissaires de la CSMV,



Carole Lavallée
Présidente



Michel Gervais
Vice-président
Conseil des commissaires



Benoît Laganière
Vice-président
Comité exécutif



Aurélie Condrain-Morel



Yanick Cyr



Diane Fournier



Paule Froment



Denise Girard



Myriam Hardy



Serge Mainville



Bruno Marcoux



David Miljour



Catherine Pelletier



Alain Riendeau



Michel Rocheleau



Valérie St-Laurent



Longueuil, le 3 juin 2015

Madame Nicole Ménard
Présidente du caucus du gouvernement
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.117
Québec (Québec) G1A 1A4

nmenard-lapo@assnat.qc.ca

Madame,

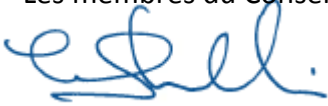
Au nom de la clientèle desservie par la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), nous, les membres du Conseil des commissaires, sollicitons votre collaboration afin de faire valoir auprès du Gouvernement du Québec l'importance de cesser les coupes en éducation, présentes et à venir, afin de soutenir davantage les élèves vers la réussite scolaire.

Pour la CSMV, il s'agit de nouvelles compressions de l'ordre de 11,9 millions de dollars (incluant la perte de la subvention de péréquation de 4 millions pour la taxe scolaire) qui s'ajoutent aux 5 millions du déficit antérieur. Ces récentes compressions, qui s'accumulent année après année, fragilisent la situation financière de notre réseau scolaire public et portent atteinte à notre mission même, soit de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.

Notre rôle comme commissaire est d'agir dans l'intérêt des élèves et de la population desservie par la Commission scolaire et de contribuer à l'avancement de la société par l'éducation. Ainsi, l'éducation devrait être perçue par le gouvernement comme un investissement pour le présent et l'avenir, plutôt que comme une dépense.

Espérant compter sur votre appui afin de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement, veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Les membres du Conseil des commissaires de la CSMV,



Carole Lavallée
Présidente



Michel Gervais
Vice-président
Conseil des commissaires



Benoît Laganière
Vice-président
Comité exécutif



Aurélie Condrain-Morel



Yanick Cyr



Diane Fournier



Paule Froment



Denise Girard



Myriam Hardy



Serge Mainville



Bruno Marcoux



David Miljour



Catherine Pelletier



Alain Riendeau



Michel Rocheleau



Valérie St-Laurent



Longueuil, le 3 juin 2015

Monsieur Gaétan Barrette
Député de Lapinière
Ministre de la Santé et des Services sociaux
6300, avenue Auteuil
bureau 425
Brossard (Québec) J4Z 3P2

ministre@msss.gouv.qc.ca

Monsieur le Député,

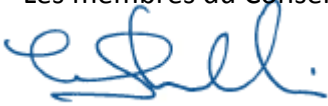
Au nom de la clientèle desservie par la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), nous, les membres du Conseil des commissaires, sollicitons votre collaboration afin de faire valoir auprès du Gouvernement du Québec l'importance de cesser les coupes en éducation, présentes et à venir, afin de soutenir davantage les élèves vers la réussite scolaire.

Pour la CSMV, il s'agit de nouvelles compressions de l'ordre de 11,9 millions de dollars (incluant la perte de la subvention de péréquation de 4 millions pour la taxe scolaire) qui s'ajoutent aux 5 millions du déficit antérieur. Ces récentes compressions, qui s'accumulent année après année, fragilisent la situation financière de notre réseau scolaire public et portent atteinte à notre mission même, soit de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.

Notre rôle comme commissaire est d'agir dans l'intérêt des élèves et de la population desservie par la Commission scolaire et de contribuer à l'avancement de la société par l'éducation. Ainsi, l'éducation devrait être perçue par le gouvernement comme un investissement pour le présent et l'avenir, plutôt que comme une dépense.

Espérant compter sur votre appui afin de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement, veuillez recevoir, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Les membres du Conseil des commissaires de la CSMV,



Carole Lavallée
Présidente



Michel Gervais
Vice-président
Conseil des commissaires



Benoît Laganière
Vice-président
Comité exécutif



Aurélie Condrain-Morel



Yanick Cyr



Diane Fournier



Paule Froment



Denise Girard



Myriam Hardy



Serge Mainville



Bruno Marcoux



David Miljour



Catherine Pelletier



Alain Riendeau



Michel Rocheleau



Valérie St-Laurent